



Association loi 1901

AMAP DE SENLIS CONTRAT D'ENGAGEMENT «Pommes de terre»

du 18 Octobre 2018
au 14 mars 2018

entre le consommateur

Et le producteur

Les distributions

18 Octobre

15 Novembre

13 Décembre

17 Janvier

7 Février

14 Mars

Nom :

Nicolas FRAMERY

Prénom :

73 rue de Rantigny Vaux

Adresse :

60290 Cambronne les Clermont

.....

Tél :

Mail :

Contrat moral :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral de l'Amap signé chaque année et accompagné de l'adhésion annuelle obligatoire (15€), et en particulier, à accepter la saisonnalité du contenu des paniers, à soutenir le producteur dans les moments difficiles et à participer activement à la bonne organisation des permanences au moins 2 fois par an.

Contrat Pommes de terre Automne/Hiver 2018 – Variété DITTA :

Quantité : multiple de 5 kg – 6 livraisons possibles - Prix de 5 kg de pommes de terre : 5 euros

Date livraison	18 Octobre	15 Novembre	13 Décembre	13 Janvier	14 Février	14 Mars	Total
Quantité (kg)							
Prix (1€/kg)							

Modalités de règlement :

Le montant du contrat doit être réglé à la signature du contrat en 1, 2 ou 3 fois selon vos possibilités :

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Nicolas Framery.

	Banque	Montant	n° de chèque	A encaisser
1				Octobre 2018
2				Novembre 2018
3				Décembre 2018

Senlis, le

(Signature producteur)

(Signature adhérent)

(Signature référent)

Nicolas Framery

Anne-Marie Wattellier
amapannemarie@laposte.net